## Discours du Canada

## QUATRIEME ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL

Monsieur le président, je voudrais d'abord vous remercier et vous féliciter, vous et vos collègues du Comité de coordination, du Secrétariat et de l'Unité de soutien à la mise en oeuvre, ainsi que les représentants de la Suisse, pour les infatigables efforts investis dans l'organisation de cette réunion.

Je veux également exprimer toute la gratitude du Canada à l'endroit de notre président sortant, Son Excellence Monsieur Jose Rizo Castellon, vice-président du Nicaragua, au ministre des Affaires étrangères Aguirre et aux autres représentants nicaraguayens, dont la farouche détermination a inspiré les travaux menés au cours de l'année écoulée relativement à la Convention d'Ottawa, et sur le leadership desquels nous continuerons tous de compter.

En ma qualité de nouvel Ambassadeur du Canada à l'action contre les mines, c'est avec un immense plaisir que j'ai le privilège d'être ici aujourd'hui et de me joindre à l'extraordinaire communauté de gouvernements, d'organisations et de personnes qui ont fait de la campagne contre les mines antipersonnel une des plus grandes réussites internationales des temps modernes.

Nous soulignerons bientôt d'importants anniversaires de cette campagne. Ce mercredi, les négociations d'Oslo auront cinq ans, et en décembre, il y aura cinq ans également qu'était ouverte à la signature la Convention d'Ottawa, et que 122 États en devenaient les premiers signataires, un nombre pour le moins impressionnant. Le Canada félicite ses amis norvégiens des activités qu'ils ont organisées la semaine dernière à Oslo pour marquer l'occasion. Et nous anticipons le plaisir d'accueillir nos partenaires internationaux et nos amis à Ottawa, du 29 au 2 décembre prochain, lorsque Action Mines Canada et la Fondation des mines terrestres du Canada souligneront ces réalisations et chercheront à mobiliser les efforts pour relever les défis qui nous attendent.

Il importe en effet que nous marquions les réalisations et les grandes étapes du passé. Mais d'autres étapes majeures restent encore à franchir, car l'échéance de 2004 pour notre Conférence d'examen arrive à grands pas. J'ai d'ailleurs le plaisir d'annoncer que le Canada serait très heureux d'accueillir cette conférence.

Mais à toutes ces occasions, il est crucial que nous continuions à penser à l'avenir, et à poursuivre sans relâche les objectifs humanitaires fondamentaux de la Convention. L'Observatoire des mines de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel - ICBL - représente un précieux instrument à cet égard. Son rapport de 2002, qui vient tout juste d'être publié, montre encore une fois des progrès intéressants sur certains points : diminution du nombre de victimes des mines, grandes superficies de terrains déminées, et destruction d'un plus grand nombre de mines.

Le rapport note aussi - et cela est essentiel au maintien et à la poursuite des progrès sur tous les fronts - l'augmentation du nombre d'États parties. On reconnaît donc de plus en plus que la lutte contre ces armes est irrécusable - moralement et politiquement.

Moins de cinq ans après l'adoption de la Convention d'Ottawa, 126 États en ont formellement accepté les obligations. Le Canada salue ceux qui ont récemment joint les rangs des États parties, à

savoir l'Afghanistan, l'Algérie, l'Angola, la République démocratique du Congo, le Nigéria et le Surinam.

Nous avons la conviction que de nombreux autres États leur emboîteront bientôt le pas. Le partenariat est crucial à toute progression dans ce domaine. Cette année, nous avons organisé de nombreux ateliers et autres projets pour faire mieux comprendre la Convention, en compagnie de partenaires comme l'Australie, la Belgique, la République démocratique du Congo, le Guyana, le Japon, les Pays-Bas, le Surinam, la Thaïlande, la Tunisie, l'OÉA, ICBL, le Comité international de la Croix-Rouge et l'Unité de soutien à la mise en oeuvre. Dans la même veine, le Canada a lancé une série de dialogues destinés à dissiper les inquiétudes des autorités militaires dans un certain nombre de pays. Nous encourageons les autres États parties qui sont en mesure de le faire à se joindre à nous dans cet effort.

Mais au-delà des bonnes nouvelles, il appartient aussi à cette assemblée de prendre note des développements importants et moins encourageants qui sont survenus. À cet égard, je voudrais faire part des préoccupations particulières du Canada concernant les rapports voulant que, cette dernière année, des pays comme l'Inde, le Pakistan, la Fédération de Russie et la Birmanie aient eu recours aux mines antipersonnel.

C'est en gardant en tête ces préoccupations, ainsi que le fait que nombreux États n'ont toujours pas adhéré à la Convention, que nous devons faire tout ce qui est possible afin d'instaurer un dialogue constructif sur les impératifs humanitaires de l'interdiction mondiale des mines antipersonnel. La réunion du Groupe de contact sur l'universalisation, qui a été coordonnée par la délégation canadienne et qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui, ainsi que les discussions sur le statut général et le fonctionnement de la Convention dans ce forum constituent autant d'opportunités de trouver les moyens qui nous mèneront à une véritable universalisation.

Soulager la détresse des survivants et des victimes des mines terrestres est une priorité fondamentale de notre travail collectif, et la Convention a jusqu'à présent plutôt bien réussi à mobiliser les ressources à cette fin. Pour leur part, le gouvernement et les ONG canadiens, comme *Canadian Physicians for Aid and Relief* et Garneau International, ont appuyé et mis en oeuvre des programmes partout dans le monde pour améliorer la qualité de vie des survivants. Nous nous réjouissons des résultats du processus de consultation mené par le Service de l'action antimines des Nations Unies sous les auspices du Comité permanent d'aide aux victimes créé en vertu de la Convention, et, en tant que co-président de ce processus en partenariat avec le Honduras, nous nous réjouissons à la perspective des délibérations du Comité cette semaine. Pour être crédible, ce travail doit à notre avis déboucher sur des conclusions qui contribueront réellement à l'efficacité de l'aide aux victimes et aux survivants; et pour y arriver, il doit aider ces derniers à mieux se faire entendre.

Le Canada se réjouit également des progrès enregistrés en ce qui concerne la destruction des stocks de mines, le déminage et la sensibilisation au danger des mines. Sur la question des stocks, nous avons fourni une assistance technique et des fonds pour aider les États à respecter leurs obligations dans les Amériques, en Afrique et en Europe de l'Est. Et nous demeurons déterminés à faciliter la destruction complète des stocks dans les délais établis par la Convention. En ce qui concerne le déminage et la sensibilisation au danger des mines, le Canada a également collaboré avec des partenaires comme le Syndicat national des travailleurs de l'automobile et l'UNICEF, et nous continuons d'attacher une importance particulière aux enquêtes sur l'impact des mines terrestres.

Enfin, je voudrais mentionner la question de la facilitation et de la clarification du respect de la Convention, un dossier au regard duquel le Canada a coordonné la tenue d'un dialogue collégial et constructif. Ces discussions ont traduit un large consensus parmi les gouvernements quant à l'importance de répondre aux allégations d'infractions graves à la Convention. À ce sujet, le Canada a constaté au cours de l'année écoulée que ses interventions discrètes et informelles concernant la clarification de certaines préoccupations relativement mineures en matière de respect de la Convention ont été reçues par les gouvernements concernés dans un esprit de coopération.

La délégation canadienne se réjouit à l'avance des délibérations qui porteront sur ces importants points ainsi que sur les autres qui se trouvent à l'ordre du jour. En tant que nouveau venu sur cette scène, je suis impatient d'apprendre à partir des expériences et des perspectives de ceux et de celles qui ont piloté et nourri cette campagne pour débarrasser la planète d'une arme dont rien ne justifie la présence dans le monde d'aujourd'hui. D'importantes étapes ont été franchies, mais nous sommes encore loin du but. En terminant, je voudrais simplement donner à cette assemblée l'assurance que le Canada est, et demeurera, implacablement déterminé à poursuivre cet objectif, de concert avec ses partenaires -gouvernementaux et autres - de tous les horizons. Et nous promettons, Monsieur le président, de vous aider à faire en sorte que cette réunion contribue utilement à cette entreprise vitale.